

Le laboratoire EDEHN (UR 7263) propose un financement doctoral de 36 mois sur le sujet suivant :

Impacts des politiques d'adaptation au changement climatique sur la pauvreté des femmes en Afrique du Sud

L'étudiant(e) travaillera sous la direction d'Hélène Maisonnave et dépendra de l'école doctorale EGN 242.

Les candidats intéressés doivent envoyer leur CV et lettre de motivation à [helene.maisonnave@univ-lehavre.fr](mailto:helene.maisonnave@univ-lehavre.fr) avant le vendredi 27 mai 2022 à 17h.

Descriptif du sujet :

Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre époque : il affecte chaque pays à des degrés divers, ainsi que plusieurs dimensions de l'économie.

Dans les pays en développement, les groupes vulnérables sont les plus affectés, et parmi eux, les femmes. En effet, en raison des barrières sociales et économiques spécifiques au genre et à l'accès inégal aux ressources, les femmes ne disposent pas des actifs qui pourraient leur permettre de s'adapter au changement climatique. Par ailleurs, les femmes travaillent principalement dans le secteur agricole, qui est le secteur le plus touché par le changement climatique. Enfin, les femmes sont généralement chargées des tâches domestiques, notamment la garde des enfants, la collecte de l'eau et du bois pour le ménage. Ces activités non rémunérées réduisent le temps que les femmes peuvent consacrer au travail rémunéré. Par exemple, après des sécheresses répétées, l'eau peut devenir rare et donc la distance et le temps de collecte peuvent augmenter, réduisant d'autant le temps disponible pour trouver une activité rémunérée. Conséquemment, les écarts entre les sexes dans le travail rémunéré et non rémunéré se creuseront au détriment des femmes.

Cette thèse propose d'étudier les impacts sur l'économie sud africaine de différentes mesures d'adaptation au changement climatique. Deux politiques principales seront évaluées : la première est l'investissement dans des énergies renouvelables pour fournir de l'électricité plus verte aux ménages sud-africains. La deuxième politique vise des investissements dans le secteur de l'eau afin de permettre aux ménages d'avoir accès à l'eau notamment dans les zones rurales.